

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits:

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits:

Revenu de solidarité active. — Décret n° 2009-404 du 15 avril 2009 relatif au revenu de solidarité active. — article 2, p. 394.

III. — Communautés européennes.

Circulation des personnes. — *Etrangers*. — *Pays tiers*. — *Décision de retour*. — Directive 2008/115/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relative aux normes et procédures communes applicables dans les Etats membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, p. 395.

Consommation. — *Protection*. — *Contrats d'utilisation de biens à temps partagé*. — *Protection de vacances à long terme*. — Directive 2008/122/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 janvier 2009 relative à la protection des consommateurs en ce qui concerne certains aspects des contrats d'utilisation de biens à temps partagé, des contrats de produits de vacances à long terme et des contrats de revente et d'échange (article 12), p. 410.

IV. — Informations diverses.

Etrangers. — *Mineurs à charge*. — *Prestations familiales*. — *Conditions d'attribution*. — Réponse ministérielle, p. 412.

Etrangers. — *Situation irrégulière*. — *Mariage*. — *Article 40 du code de procédure pénale*. — Réponse ministérielle, p. 413.

Comité français de droit international privé. — *Compte rendu des travaux de l'année 2007-2008* (suite), p. 415.

Quatrième Partie. — Bibliographie.

- I. — **Livres**. — KNOP (Karen), MICHAELS (Ralf), RILES (Annelise), *Transdisciplinary Conflict of Law* (Horatia Muir Watt), p. 417. — REQUEJO ISIDRO (Marta), *Violaciones graves de derechos humanos y responsabilidad civil (Transnational Human Rights Claims)* (Horatia Muir Watt), p. 417. — STANESCU (Serban-Alexandru), *Drept international privat. Practica judiciara* (Betinio Diamar), p. 424.

Revue critique

de droit international privé

D.

Paul Lagarde
Bertrand Ancel

Horatia Muir Watt

DALLOZ

SOMMAIRE DU N° 2-2009

Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

- Karine PARROT et Carlo SANTULLI. — La « directive retour », l'Union européenne contre les étrangers 205
- Sami BOSTANJI. — Les survivances du communautarisme dans l'application judiciaire du droit international privé tunisien 251
- Carlos Alberto ARRUE-MONTENEGRO. — Les orientations économiques du droit maritime international du Panama en matière d'accords de juridiction (À propos de la loi n° 12 du 23 janvier 2009 modifiant la loi panaméenne de procédure maritime) 275

Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

III. — CONFLITS DE LOIS.

Succession. — Partage amiable. — Autorisation. — Acte établi à l'étranger. — Immeuble situé en France. — Loi française. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 19 novembre 2008, note B. A., p. 295.

Responsabilité extra-contractuelle. — Loi applicable. — Loi du lieu où le fait dommageable s'est produit. — Lieu de réalisation du dommage. — Lieu du fait générateur. — Survenance de ces événements sur le territoire du même Etat. — Application de la loi de cet Etat. — Cour d'appel de Versailles (12^e ch.), 5 février 2009, note Dominique Bureau, p. 298.

IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

Exequatur. — Conditions. — Contrôle de la loi appliquée (Non). — Contrat de mariage. — Choix de la loi française par les époux. — Application de la loi étrangère par le juge étranger. — Violation de l'ordre public international.

Exequatur. — Exequatur partiel. — Limitation aux condamnations pécuniaires. — Condamnation susceptible d'exécution en France. — Recevabilité. — Tribunal de Grande Instance de Paris, 26 novembre 2008, note Bertrand Ancel, p. 310.

Actes de l'état civil. — Enfants nés en Californie. — Convention de mère porteuse. — Actes de naissance transcrits sur les registres français. — Action du ministère public en annulation. — Recevabilité. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 17 décembre 2008, note Paul Lagarde, p. 320.

Exequatur. — Pouvoirs du juge de l'exequatur. — Révision au fond. — Impossibilité. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 14 janvier 2009, note Louis d'Avout, p. 331.

V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Règlement (CE) n° 2201/2003. — Champ d'application matériel et temporel. — Notion de « matières civiles ». — Décision relative à la prise en charge et au placement d'enfants en dehors du foyer familial. — Mesures de protection de l'enfance relevant du droit public. — Cour de justice des Communautés européennes, 27 novembre 2007, note Estelle Gallant, p. 342.

Règlement (CE) n° 44/2001. — Compétence en matière d'assurances. — Assurance de responsabilité. — Action directe de la personne lésée contre l'assureur. — Règle de compétence du domicile du demandeur. — Cour de justice des Communautés européennes, 13 décembre 2007, note Etienne Pataut, p. 360.

Règlement (CE) n° 44/2001. — Champ d'application. — Injonction anti-suit. — Mesure prise au soutien d'une convention d'arbitrage. — Matière exclue. — Contentieux parallèle devant le juge d'un Etat membre en matière civile et commerciale. — Question préalable tirée de la clause d'arbitrage. — Applicabilité du règlement (oui). — Cour de justice des Communautés européennes (grande chambre), 10 février 2009, note Horatia Muir Watt, p. 373.